

## L'ONU promeut l'avortement

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 13 octobre 2006

Lors d'une conférence de presse mardi, des hauts responsables de l'ONU ont présenté le rapport Annan sur les violences faites aux femmes dont le secrétaire général sortant a assuré la direction. Publié le 6 juillet dernier, il a été présenté à l'Assemblée générale des Nations unies en début de semaine. Il est revêtu d'une autorité certaine vu le nombre d'agences officielles et de groupes de pression reconnus qui ont participé à sa rédaction. Comme le « Centre pour les droits reproductifs » qui dans le langage onusien englobe l'avortement.

L'épais rapport de 139 pages épingle aussi bien les pratiques traditionnelles barbares (comme les mutilations sexuelles) que les avortements de « fœtus féminins », les viols liés aux conflits que les violences conjugales. Tout cela dans une optique résolument féministe, comme en témoigne (parmi tant d'autres) ce paragraphe explicatif :

*« Le patriarcat a connu diverses manifestations historiques et fonctionne différemment selon le contexte culturel, géographique et politique. Il s'imbrique dans d'autres systèmes de subordination et d'exclusion. Les interactions entre de multiples facteurs le façonnent, notamment les passés coloniaux et la domination postcoloniale, les initiatives de construction nationale, les conflits armés, les déplacements de population et les migrations. Les manifestations du patriarcat diffèrent également selon le statut économique, la race, l'origine ethnique, la classe sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, la nationalité, la religion et la culture. L'analyse des inégalités fondées sur le sexe à l'origine de la violence doit alors tenir compte des facteurs particuliers qui marginalisent les femmes dans un contexte donné. Ces analyses contextualisées des expériences des femmes victimes de la violence révèlent que celles-ci ont toujours des moyens d'action et qu'elles conservent, à des degrés divers, la maîtrise de leurs existences en dépit des contraintes liées à de multiples formes de subordination. »*

C'est dans cette logique néfaste qu'il faut comprendre la manière dont l'ONU milite comme un seul homme ou presque derrière Kofi Annan pour la légalisation universelle de l'avortement. Certes dans des contextes de violence, de guerre et de tragédie. Mais c'est le principe qui est important : la pression de la culture de mort s'accroît.

Ainsi le rapport de l'ONU condamne-t-il « la répression de l'avortement dans les affaires de viol ». Il assure que « *les grossesses non souhaitées ont de graves conséquences : avortements non médicalisés (en premier lieu ; et s'ils étaient médicalisés il n'y aurait pas de problème NDLR), suicides et réactions hostiles des membres de la famille* ».

Dans les situations de conflit accompagnés de violences faites aux femmes ou de déplacements de populations, l'ONU propose avant tout de mettre en place « *les divers services nécessaires*

*pour aider les victimes/survivantes de la violence à l'égard des femmes sont notamment : les soins de santé intégrés, y compris l'accès aux avortements médicalisés; l'information et le conseil; la mise à disposition de refuges; la satisfaction des besoins fondamentaux notamment en nourriture, eau et assainissement; ainsi que l'éducation et les services communautaires ».* Et ainsi les organismes internationaux considèrent-ils comme une priorité, en Afghanistan ou ailleurs, de prévoir des unités mobiles d'aspiration pour assurer les avortements dans les camps de réfugiés...

On aurait tort de ne pas prendre ces pressions au sérieux. On a le droit de sourire tout de même lorsqu'on apprend que « *la violence psychologique consiste à dominer ou à isoler une femme, ainsi qu'à l'humilier ou à la mettre mal à l'aise* ».

Mal à l'aise ? Je le suis davantage en apprenant qu'il existe désormais un crime de « *fémicide* » (eh oui !). A quand les hommicides en série ?